

LOCATION

Commune déléguée de Chavaignes

SALLE DES FÊTES

7, rue de l'Église de Chavaignes – Chavaignes

Capacité : entre 40 et 50 personnes

mairie.chavaignes@noyant-villages.fr / 02.41.82.20.30

Fiche détaillée de la salle des fêtes de Chavaignes

locataire :

date de location :

SALLE DES FÊTES			Demi-journée Semaine	Journée semaine	Week-end
PARTICULIERS ET ENTREPRISES	COMMUNE		25 €	50 €	70 €
	HORS COMMUNE		40 €	90 €	110 €
ASSOCIATIONS	COMMUNE	But lucratif	25 €	50 €	1ère manifestation gratuite puis 70€
		But non lucratif	gratuit	gratuit	gratuit
	HORS COMMUNE	But lucratif	40 €	90 €	110 €
		But non lucratif	25 €	50 €	70 €
VIN D'HONNEUR	COMMUNE		25 €		
	HORS COMMUNE		40 €		

- mise à disposition de vaisselle, quantité demandée :

CONDITIONS FINANCIERES

☐ À titre gratuit ☐ À titre onéreux

Cautions : salle de 500 € et 100€ ménage.

Les cautions seront prélevées en cas de manquement au règlement intérieur.

À Chavaignes, commune déléguée de Noyant-Villages,
le

Céline LABBÉ
Maire délégué,

Signature du locataire
(précédée de la mention « lu et approuvé »)